

Garantir l'autodétermination des personnes accompagnées

2314

NOUVEAU

La participation des
personnes accompagnées :
quels enjeux pour les
différents acteurs ?

Des associations ont engagé une véritable révolution interne pour repenser à tous les niveaux la participation des personnes accompagnées et des professionnels. Cette ambition est réaffirmée à l'heure actuelle, notamment par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui, dans le cadre de son programme de travail, a inscrit une recommandation intitulée « Faciliter l'engagement des usagers au service de leur santé, de leurs pairs et des organisations ». Le Haut Conseil en Travail Social (HCTS) a également fait de la « cause de la participation des personnes accompagnées » une priorité. Or, pour que tous les niveaux de participation - faire partie, prendre part, apporter une part - puissent être mis en œuvre, cela suppose un changement profond des représentations et des modalités d'actions de toute l'organisation associative, de la gouvernance à l'ensemble des acteurs.

En prélude à la formation

Cette formation est issue du partenariat Andesi-Alfapsy consécutive à la réponse à un appel à projet de La Fondation de France. S'interroger sur la participation des personnes concernées au niveau des instances de gouvernance et dirigeance a conduit l'Andesi et Alfapsy à organiser un colloque sur cette thématique, à organiser une formation relative à l'intervention de personnes concernées pour devenir formateur pair, et enfin à animer des **Journées Rendez-vous** à Paris, en Province autour de cette thématique.

Lors de ces différentes rencontres, le retour d'expériences croisées : administrateurs et/ou directeurs – travailleurs sociaux et personnes accompagnées révèlent les leviers, freins, impacts, perspectives d'expérimentations singulières, liées à des opportunités, des contraintes, des appels à projet.... Ils ont permis aux intervenants de cette formation de repérer en quoi ces espaces d'intéressement, et/ou espaces décisionnaires visent à favoriser une démarche d'autodétermination.

Les + de la formation

Ce module peut être réalisé en formation Intra, dans votre structure

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS :

Occuper des fonctions d'administrateurs, de directions générales (journée destinées aux gouvernances et dirigeances associatives)

Ou être en responsabilité d'encadrement

APTITUDES : en lien avec les pré-requis

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

La formation doit permettre aux participants de :

- Définir les différentes conceptions de la participation et mettre en valeur l'ensemble des travaux récents favorisant la participation des personnes ;
- Identifier les conditions qui favorisent ou limitent la participation
- Mettre en valeur des expériences inspirantes qui favorisent le pouvoir d'agir des acteurs (professionnels et personnes accompagnées), les soumettre à la critique pour transformer la prise de conscience en prise en compte
- Définir ensemble des nouveaux leviers pour favoriser la participation des personnes, leviers internes et externes (ressources mobilisables, notamment les associations et groupes de personnes accompagnées)
- Imaginer de nouvelles modalités de participation des personnes accompagnées

PROGRAMME

Séquence 1 : La participation, une onde choc pour les gouvernances et dirigeances associatives.

De la situation de vulnérabilité à la capacité à agir : présentation d'un récit/parcours par un formateur pair

- Quels sont les perceptions sur ce récit de vie ?
- En quoi le regard sur la participation en est impacté ou non ?

Intervention sur la question de la participation.

- Quelle évolution des politiques publiques ? A l'articulation entre plusieurs cadres de pensée et d'action publique : d'un côté le renforcement du pouvoir d'agir et le savoir d'usage/d'expérience, et de l'autre le parcours de l'usager et l'inclusion sociale,
- Quelles évolutions dans les pratiques institutionnelles ? Quelle prise de conscience de cette question dans les organisations du secteur social et médico-social ?
- Travail réflexif :
- Quelles sont les expériences de participation au sein des associations présentes ?
- Quelles instances favorisent cette participation des personnes ?
- Quels sont les impacts identifiés, les réussites et les difficultés rencontrées ?

Séquence 2 : l'autodétermination comme objectif et chemin d'apprentissage

- Comprendre le principe d'autodétermination
- Situer le principe d'autodétermination au regard de l'évolution des politiques sociales, des recommandations HAS,
- Accompagner les pratiques professionnelles pour penser l'autodétermination comme un apprentissage
- Prendre en compte des temporalités et l'apprentissage mutuel : les personnes dans ce contexte sont porteuses de savoirs et dans le même temps apprenantes. Et en miroir, il en est de même pour les professionnels et les instances dirigeantes.

Travail réflexif :

Elaborer un projet managérial garantissant le développement du pouvoir d'agir et la participation des personnes concernées

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures

inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :

Lydie AUGUSTIN

Assistante de formation Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr



S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

1200 euros
Intra : nous consulter (= inscription@andesi.asso.fr)

DURÉE

2 jours
14 heures

DATE(S)

30 et 31 janvier 2023
7 et 8 novembre 2023

INTERVENANT.E.S

Séverine Ternisien
Un.e personne concernée (formateur.trice
pair, pair aidant.e...)



01 46 71 71 71
info@andesi.com

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

Apports théoriques, législatifs et documentaires

Travail réflexif

Partage et découverte d'expériences inspirantes

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

En Inter - à l'Andesi

Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation.